

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 22 ; de votants = 22

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 20/03/2025

Date de publication : 02/04/2025

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Francis ADNOT (pouvoir à Dimitri GEA), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise LEOST-TREMEL

◀◀ ▶▶

AFFAIRE 2025.010 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

Nathalie BONNOUVRIER et Antoine DEGUEN, intéressés à l'affaire, ne prennent pas part au vote.

Les commissions solidarités et action sociale, jeunesse et animation sportive, et animation culturelle se sont réunies en intercommission le 6 mars 2025 pour étudier les demandes de subvention adressées par les associations. Les commissions proposent de fixer le montant de l'enveloppe attribuée aux subventions aux associations pour l'année 2025 à 52 900 €, selon la répartition suivante :

Associations	Demande 2025 de l'Association	Avis de l'intercommission
Associations Sportives		
Badminton	7 000.00 €	3 070.00 €
BMX	6 000.00 €	4 865.00 €
Football club quévertois	3 500.00 €	2 740.00 €
Hockey club	6 000.00 €	5 295.00 €
Navajos Country Club	/	417.50 €
TT QUEVERT	1 460.00 €	1 395.00 €
Associations Loisirs		
Union bouliste	225.00 €	350.00 €
Oiseau Feu Section Arts Plastiques	1 000.00 €	600.00 €
Oiseau Feu Section Danse	3 500.00 €	3 300.00 €
Cercle du Poudouvre	300.00 €	100.00 €
Les Noum'Balourds	1 200.00 €	400.00 €
Prise de Bec	300.00 €	350.00 €
Société de Chasse	/	100.00 €
Associations Culture		
Association Fête de la pomme + Mordus de la pomme	5 000.00 €	3 000.00 €

Association Patriotique		
Association Patriotique	/	500.00 €
Associations visant à créer du Lien		
Ainés de l'Argentel	950.00 €	950.00 €
Association Solidarité Afrique Pays de Dinan	/	100.00 €
Alcool Assistance	350.00 €	150.00 €
Steredenn	300.00 €	150.00 €
Horizon emploi	/	300.00 €
Donneurs des Sang	100.00 €	100.00 €
Handi' Chiens - St Brandan	500.00 €	200.00 €
Lire à l'hôpital-DINAN	300.00 €	200.00 €
SOUS TOTAL		28 632.50 €
Nouvelles demandes 2025		
ANIM'AGE Dinan	150.00 €	150.00 €
OCCE du Groupe scolaire "Le Petit Prince"	/	5 000.00 €
Subventions exceptionnelles 2025		
Projet EAC Théâtre en Rance versé à l'OCCE	/	1 500.00 €
Classe voile - OCCE	576.00 €	576.00 €
Hockey P/Qualification Coupe d'Europe	5 000.00 €	5 000.00 €
HCQ Champion's ligue	/	1 000.00 €
Société des courses de Dinan – reversement paris hippiques	/	1 382.58 €
Pompiers humanitaires GSCF - Mayotte		1 200.00 €
TOTAL GÉNÉRAL :		44 441.08 €
RÉSERVE :		8 458.92 €
INSCRIPTION BUDGET PRIMITIF 2025		52 900.00 €

Il est rappelé que certaines associations caritatives locales, listées dans le règlement d'attribution des subventions aux associations, bénéficieront d'une subvention qui sera versée par le CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

ATTRIBUE aux associations les subventions telles que présentées pour l'année 2025.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,

Philippe LANDURÉ

